## Département **d'Eure et Loir**Arrondissement de **NOGENT LE ROTROU**Canton de **LA LOUPE**

## Commune de LES CORVÉES-LES-YYS

## REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Séance du vendredi 02 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, vendredi 02 décembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués par convocations faites le 25 novembre 2022, se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur David MONNIER, Maire des CORVÉES-LES-YYS.

**Étaient présents** : M. MONNIER David, M. LE DORLOT Patrick, M. MICHEL Edouard, M. BETOULLE Jérôme, M. BOURNISIEN Joël, Mme NANTEUIL Nadine, Mme CLAY Monique.

Était absente excusée : Mme MULLER Sophie (pouvoir Mme Nanteuil Nadine)

Était absente : Mme FOSSEPREZ Emilie, M. LEKEUX Clément

Secrétaire de séance : Mme NANTEUIL Nadine

Présents: 7 Votants: 8 Absents: 2

Délibération 2022/36 : Délibération pour l'attribution des subventions aux associations

Monsieur le Maire, afin de soutenir les associations de la commune, propose au Conseil Municipal de délibérer sur les attributions, ci-dessous :

Association « Notre Église » : 275,00 €
 Association « La Cédille » : 275,00 €
 Association des Anciens Combattants : 150,00 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal accorde les attributions de subventions suivantes :

Association « Notre Église » : 275,00 €
 Association « La Cédille » : 275,00 €
 Association des Anciens Combattants : 150,00 €

Pour: 8 Contre: 0 Abstentions: 0

Pour extrait certifié conforme au registre, Le 02 décembre 2022 Le Maire, David MONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 06 décembre 2022 et la publication le 06 décembre 2022. Le Maire, David MONNIER